

AILLANT



SUR MILLERON

MAIRIE DE AILLANT - SUR - MILLERON

INFORMATION A LA POPULATION

En raison des travaux d'aménagement des abords de la Mairie et de sécurisation de l'entrée de l'agglomération route du Charme, la circulation, dans les 2 sens, sera interdite du 1^{er} au 5 octobre 2018.

Conformément à l'arrêté du Maire n° 2018-14, la circulation sera déviée comme suit :

Dans le sens : Aillant sur Milleron / Le Charme

- route départementale 150 direction Saint Maurice sur Aveyron
- route départementale 317 direction Le Charme

Dans le sens : Le Charme / Aillant sur Milleron

- route départementale 317 direction Saint Maurice sur Aveyron
- route départementale 150 direction Aillant sur Milleron

Dans le sens : Champcevais / Aillant sur Milleron

- route départementale 41 direction Le Charme
- route départementale 317 direction Saint Maurice sur Aveyron
- route départementale 150 direction Aillant sur Milleron

Une signalisation de déviation sera mise en place.

Le MAIRE

Lysiane CHAPUIS

